

# Compte administratif et budget : travailler à l'analyse des résultats de ma commune

Le compte administratif, puis le budget ne sont pas souvent compris des élus du fait de la complexité de la comptabilité publique. Cette situation a pour effet, pour beaucoup d'entre eux, de rendre difficile un certain nombre de règles, notamment :

- Les règles d'équilibre entre les deux sections fonctionnement et investissement,
- La nature des risques financiers à travers les seuils d'alerte,
- Les marges de manœuvre possibles compte tenu des incidences de la loi de finance de 2017,
- Traduction des liens avec l'intercommunalité.

Pour mieux assimiler ces notions essentielles à l'équilibre financier dans un contexte toujours plus contraint, quoi de mieux que de travailler le compte administratif et le budget de sa commune.

Ce que propose cette formation c'est que les élus, à l'aide d'un tableur fourni par le formateur, travaillent sur le compte administratif et le budget de leur collectivité à l'aide de leurs propres documents.

## Objectifs

- D'apporter un éclairage sur la lecture du document budgétaire de votre commune
- De comprendre les résultats de la commune et à travers leurs affectations de mesurer l'incidence sur budget suivant
- D'apprécier, à travers les ratios d'alerte, les résultats de sa commune et les marges de manœuvre possibles

## Contenu

### **Généralités**

- Le contexte : les contraintes et les opportunités

### **Le compte administratif**

- Analyse des résultats obtenus
- Les ratios d'alerte
- L'affectation des résultats
- La place de l'intercommunalité dans les comptes de la commune
- Le financement des investissements
- Le poids de l'endettement
- Présentation et commentaires des résultats obtenus
- Vision du bilan de la commune

### **Le budget**

- La notion de projet de mandat
- Entre souhaité et souhaitable, les marges de manœuvre
- La construction d'un « pacte financier communal »
- Le devenir de l'intercommunalité et l'incidence sur le budget
- Les équilibres budgétaires
- La capacité de la commune à investir
- Présentation et résultats obtenus

## Méthodes pédagogiques

Les élus travailleront **sur ordinateur portable à l'aide de documents financiers de leur commune.**

La formation se déroule soit dans une salle équipée d'ordinateurs (un ordinateur par commune), soit avec l'ordinateur portable personnel de l' élu.

**Les élus doivent se munir impérativement des documents financiers suivants de leur commune :**

- . le dernier budget voté,
- . le dernier CA voté,
- . le dernier compte de gestion du percepteur,
- . la déclaration 1259COM de 2019(état de notifications des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2019),
- . la dernière analyse financière faite par le percepteur,
- . les fiches financières envoyées par la DGFIP (le service des impôts).

Dans la convocation, la nécessité d'apporter un ordinateur portable ainsi qu'une version papier ou numérique des documents financiers sera précisée.

**En raison d'incompatibilité possible entre un ordinateur portable Apple et le tableur Excel, il est préférable de se munir de la version papier des documents listés ci-dessus.**

- Présentation par Powerpoint, documents supports, tableur sur Excel pour les calculs
- Remise du document aux participants